**Modèle d’arrêté**

***Portant détachement sur un emploi de collaborateur de cabinet***

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de l’arrêté.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

**Arrêté n°20***…* **-** **…** *(n° d’ordre)*

**portant détachement de** *Madame ou Monsieur* **…** *(prénom et NOM de l’agent)* ***sur l’emploi de directeur de cabinet***

*Le-La Maire-Président-Présidente de* … *(nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public sauf si vous inscrivez ce nom en haut à gauche),*

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article[[1]](#footnote-1) …,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.333-1 à L.333-11,

**Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1 ;**

Vu le décret n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux positions de détachement, hors-cadres, de disponibilité et de congé parental des fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n°87-1004 du 16 décembre 1987 modifié relatif aux collaborateurs de cabinet des autorités territoriales,

*Pour les Régions, Départements, communes et établissements publics assimilés à une commune de plus de 40.000 habitants :*

Vu le décret n°2016-1967 du 28 décembre 2016 modifié relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article L.122-2 du Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2020-69 du 30 janvier 2020 relatif aux contrôles déontologiques dans la fonction publique,

*Pour les Régions, Départements, communes et établissements publics assimilés à une commune de plus de 150.000 habitants :*

Vu le décret n°2016-1968 du 28 décembre 2016 modifié relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration de situation patrimoniale prévue à l'article L.122-10 du Code général de la fonction publique,

Vu la délibération n° … en date du … portant création de l’emploi de cabinet et portant inscription au budget du montant des crédits affectés au recrutement correspondant,

Vu la situation administrative de l’intéressé(e) établie comme suit :

Grade : …

 Echelon : …

 Indice brut : …

 Ancienneté restante : …

 Quotité de temps de travail : …

Vu la demande écrite en date du … de mise en détachement sur l’emploi de collaborateur de cabinet présentée par *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent),*

Considérant l’accord de *Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* en date du … acceptant ce détachement,

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

*Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)*, né(e) le …, est détaché(e) dans l'emploi de collaborateur de cabinet.

Article 2 :

Le détachement est prononcé pour une durée de … (années). Il prend effet à compter du … (date).

Toutefois la durée du détachement ne pourra excéder le terme du mandat de l’autorité territoriale.

**Article 3 :**

Pendant cette période, l’agent détaché percevra la rémunération afférente à l’indice brut …

**Article 4 :**

Pendant la durée de son détachement, *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* conservera son droit à l'avancement et à la retraite dans son cadre d’emplois d'origine.

**Article 5 :**

*Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* devra solliciter par écrit le renouvellement de son détachement ou sa réintégration,

**Article 6 :**

A l’issue de son détachement, *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* sera réintégré(e) dans son cadre d’emploi d’origine. Si aucun emploi n’est vacant, *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* sera maintenue en surnombre pendant un an. Si au terme de ce délai, *Madame ou Monsieur* … *(prénom et NOM de l’agent)* ne peut être réintégré(e) et reclassé(e) dans un emploi correspondant à son grade, il/elle sera pris(e) en charge dans les conditions de l’article L.542-6 du Code général de la fonction publique.

**Article 7 :**

*Le Directeur général des services ou La secrétaire de mairie* est *chargé(e)* de l’exécution du présent arrêté.

**Article 8 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret et au comptable principal de … (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*).

**Article 9 :**

Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de … (dénomination de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

*Monsieur ou Madame le* *Maire-Président/Présidente* certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté.

*Le-la* *Maire-Président/Présidente*

*Prénom NOM*

Fait à … *(nom de la commune ou de la commune siège de la collectivité territoriale ou de l’établissement public)*

Le … *(date)*

Notifié le … *(date)*

Signature de l’agent :

Transmis au Représentant de l’État le :…*(date)*

1. *L.2122-18 (commune) ou L.3221-3 (département) ou L.4231-3 (région) ou L.5211-9 (intercommunalité)* [↑](#footnote-ref-1)